



REFERENCE: RRDD/DESIB/METS/FM/EI/VB

Subject: Draft Plan of Action for the Third Phase (2015-2019) of the World Programme for Human Rights Education

Dear Sir, Madam,

The Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR) is writing to intergovernmental organizations, national human rights institutions and civil society with regard to United Nations Human Rights Council resolution 24/15 entitled “World Programme for Human Rights Education”, adopted on 27 September 2013.

In the resolution, at operative paragraph 2, the Council encouraged “States and, where appropriate, relevant stakeholders to, during the third phase of the World Programme, strengthen efforts to advance the implementation of the first and second phases, with a special emphasis on:

- (a) Advancing implementation and consolidating the work done;
- (b) Providing human rights education and training for educators in formal and non-formal education and training, in particular those working with children and youth;
- (c) Undertaking related research and mapping, sharing good practices and lessons learned, and sharing information among all actors;
- (d) Applying and strengthening sound educational methodologies based on good practices and assessed through continued evaluation;
- (e) Fostering dialogue, cooperation, networking and information-sharing among relevant stakeholders;
- (f) Furthering the integration of human rights education and training into school and training curricula.”

At operative paragraph 3, the Council decided “to make media professionals and journalists the focus group of the third phase of the World Programme for Human Rights Education, with a special emphasis on education and training in equality and non-discrimination, with a view to combating stereotypes and violence, fostering respect for diversity, promoting tolerance, intercultural and interreligious dialogue and social inclusion, and raising awareness of the universality, indivisibility and interrelatedness of all human rights among the general public”.

At operative paragraph 6, the Council requested OHCHR to prepare a plan of action for the third phase of the World Programme in consultation with States, relevant intergovernmental organizations, national human rights institutions and civil society, including non-governmental organizations, and to submit the plan of action for consideration by the Human Rights Council at its twenty-seventh session (September 2014).



By way of background, it is recalled that the World Programme for Human Rights Education is an ongoing initiative structured in consecutive phases to advance the implementation of human rights education programmes in all sectors. The first phase (2005-2009) was dedicated to human rights education in primary and secondary school systems, and the second phase (2010-2014) focuses on human rights education for higher education and on human rights training programmes for teachers and educators, civil servants, law enforcement officials and military personnel at all levels. All information related to the World Programme is available on OHCHR's website at the address:
<http://www.ohchr.org/EN/Issues/Education/Training/Pages/Programme.aspx>

In accordance with the above-mentioned Human Rights Council resolution 24/15, OHCHR is pleased to forward the draft Plan of Action for the third phase (2015-2019) of the World Programme. This text is a working document, presently available only in English. OHCHR would appreciate receiving related comments from intergovernmental organizations, national human rights institutions and civil society. Comments should be sent to the OHCHR Methodology, Education and Training Section (e-mail: registry@ohchr.org, copy: wphre@ohchr.org) no later than 16 May 2014.

Sincerely,

Craig Mokhiber
Chief

Development and Economic and Social Issues Branch
Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights

To: United Nations departments, funds and programmes and specialized agencies
Other intergovernmental organizations
National human rights institutions
Civil society and non-governmental organizations

Enclosure: Draft Plan of Action



REFERENCE: RRDD/DESIB/METS/FM/EI/VB

Objet: Plan d'Action pour la troisième phase (2015-2019) du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme

Monsieur, Madame,

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a le plaisir de s'adresser aux organisations intergouvernementales, aux institutions nationales des droits de l'homme, et à la société civile relativement à la résolution 24/15 du Conseil des droits de l'homme intitulée "Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme" et adoptée le 27 septembre 2013.

Au paragraphe 2 de ladite résolution, le Conseil des droits de l'homme encourage "les États et, le cas échéant, les parties prenantes intéressées à redoubler d'efforts, au cours de la troisième phase de Programme mondial, pour promouvoir la mise en oeuvre de la première et de la deuxième phase, en veillant en particulier à:

- (a) Aller de l'avant dans les activités en cours et à consolider celles qui ont été menées;
- (b) Dispenser un enseignement et une formation dans le domaine des droits de l'homme aux éducateurs qui exercent dans les domaines de l'enseignement et de la formation tant scolaire qu'extrascolaire, en particulier ceux qui travaillent avec des enfants et des jeunes;
- (c) Effectuer des recherches et des relevés s'y rapportant, échanger les bonnes pratiques et les enseignements retenus, et partager des informations avec toutes les parties prenantes;
- (d) Appliquer et renforcer des méthodes éducatives de qualité fondées sur les bonnes pratiques, qui ont fait l'objet d'une évaluation constante;
- (e) Promouvoir le dialogue, la coopération, la mise en réseau et le partage d'informations entre les parties prenantes concernées;
- (f) Améliorer la prise en compte de l'éducation et de la formation dans le domaine des droits de l'homme dans les programmes d'enseignement et de formation;"

Au paragraphe 3 de ladite résolution le Conseil décide "de faire des professionnels des médias et des journalistes le groupe cible de la troisième phase du Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme, en mettant en particulier l'accent sur l'éducation et la formation égalitaires et non discriminatoires, en vue de lutter contre les stéréotypes et la violence, encourager le respect de la diversité, de promouvoir la tolérance, le dialogue entre les cultures et entre les religions, et l'intégration sociale, et de sensibiliser le grand public à l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance de tous les droits de l'homme".



Au paragraphe 6, le Conseil demande au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de préparer un plan d'action pour la troisième phase du Programme mondial en consultation avec les Etats, les organisations intergouvernementales compétentes, les institutions nationales des droits de l'homme et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, et à soumettre le plan d'action pour examen au Conseil des droits de l'homme à sa vingt-septième session (septembre 2014).

Pour rappel, le Programme mondial d'éducation dans le domaine des droits de l'homme est une initiative continue et structurée en phases consécutives pour faire progresser la mise en œuvre des programmes d'éducation en matière de droits de l'homme dans tous les secteurs. La première phase (2005-2009) était dédiée à l'éducation aux droits de l'homme dans les systèmes scolaires primaires et secondaires et la seconde phase (2010-2014) est centrée sur l'éducation aux droits humains dans l'enseignement supérieur et sur les programmes de formation en droits de l'homme pour les professeurs et les éducateurs, les fonctionnaires, les forces de l'ordre et le personnel militaire à tous les niveaux. Toute l'information relative au programme mondial est disponible sur le site internet du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à l'adresse suivante:

<http://www.ohchr.org/EN/Issues/Education/Training/Pages/Programme.aspx>

En vertu de la résolution mentionnée plus haut, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a le plaisir de vous faire parvenir le projet de plan d'action pour la troisième phase (2015-2019) du Programme mondial. Ce texte est un document de travail qui n'est actuellement disponible qu'en langue anglaise. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme serait reconnaissant de recevoir les commentaires des organisations intergouvernementales, des institutions nationales des droits de l'homme, et de la société civile qui peuvent lui être communiqués via sa Section de Méthodologie, Education et Formation (e-mail: registry@ohchr.org, copy: wphre@ohchr.org) au plus tard le 16 mai 2014.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'assurance de ma haute considération.

Craig Mokhiber
Chef du Service chargé des questions de développement et des questions
économiques et sociales
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

À: Départements, fonds et programmes des Nations Unies et institutions spécialisées
Autres organisations intergouvernementales
Institutions nationales des droits de l'homme
Société civile et organisations non gouvernementales

Pièce jointe: Projet de plan d'action